

2026.02-40



Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) : Charles CULIÉAgissant en qualité de Secrétaire pour l'association : Badminton du RabastinoisTél. : 0625355205 Mail : badmintondurabastinois@gmail.com

Agrément n° : _____


Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons,

De : 1^{er} groupe 3^{ème} groupe (cochez le groupe de votre choix)

➔ 1^{er} groupe : boissons non alcoolisées / 3^{ème} groupe : boissons ne titrant pas à plus de 18° d'alcool
(vin, bière, cidre, vin doux naturel, crème de cassis...etc)

Du : 12/04/2026 à 8h00Au : 12/04/2026 à 19h00A l'occasion de : Journée interclubs D1Lieu de la manifestation : Salle La Dressière

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

A RABASTENS le 16/01/2026 Signature : **Arrêté du Maire**

(Partie réservée à l'administration)

Le Maire de la Commune de Rabastens

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'art. L 3334-2 et L 352-5 du Code de la santé publique,

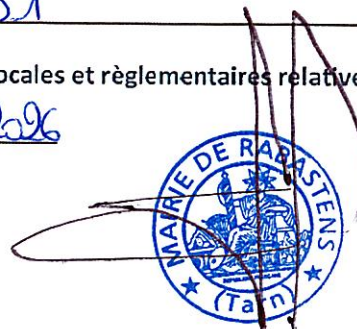
Vu l'art. L 48 du Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme,

Arrête :M. Charles Culié de l'association Badminton du RabastinoisEst autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} groupe à Rabastens _____Du : Dimanche 12 Avril 2026 à 08 heures 00Au : Dimanche 19 Avril 2026 à 19 heures 00A l'occasion de : Journée interclubs D1

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Rabastens, le 23 février 2026

Le Maire



Nicolas GERAUD